

ÉDITION 2026

Saint *Victor* *la* Coste

BULLETIN
MUNICIPAL





ÉTAT *civil*

Mairie	04 66 50 02 17
Ecole Primaire	04 66 50 05 52
Crèche « Les Lutins du Claux »	04 66 99 35 79
Centre de loisirs « Les Cigales »	04 66 50 93 64
Agence postale	04 86 84 51 17
Bibliothèque	04 66 50 00 32

SERVICES *de santé*

INFIRMIÈRES

Hélène Charmasson	06 19 71 18 73
Mireille Fogelgesang	06 21 92 78 66
Catherine Lepoutre	06 19 71 18 73
Pauline Marie	06 19 71 18 73
Nathalie et Ambre Yosbergue	06 21 92 78 66

KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Claude Caron	06 61 38 86 49 / 06 58 47 43 16
Sophie Garcia	06 58 47 43 16
Lise Mazoyer	06 58 47 43 16
Sophie Poirier	06 58 47 43 16

MEDECIN

Julia Audinet-Giroire	07 49 87 68 14
-----------------------------	----------------

ORTHOPHONISTES

Bénédictte Bouthors	06 12 96 66 29
Célia Carrasco	06 98 69 47 51
Maryline Savel	06 29 33 62 20

PHARMACIE

Stéphanie Couderc	04 66 50 12 15
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne Cherret	07 76 32 72 47
--------------------	----------------

SERVICES *extérieurs*

Agglomération du Gard rhodanien	04 66 79 01 02
Assistante sociale du Conseil Départemental	04 66 82 64 30
Centre des Impôts de Bagnols-sur-Cèze ...	04 66 90 53 53
Conseil Départemental	04 66 76 76 76
C.P.A.M	39 60
Gendarmerie de Laudun	04 66 33 24 26
La Poste de Laudun	09 70 82 36 31 / 04 66 79 35 01
Maison de justice et du droit Bagnols	04 66 39 65 15
Préfecture du Gard	04 66 36 43 90
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

NAISSANCES

08/01/2025	VIDIL Ambre (Avignon)
17/03/2025	DUPRET JENNEPIN Nathan (Bagnols-sur-Cèze)
03/09/2025	RAVEL Aria (Bagnols-sur-Cèze)
20/11/2025	CAMPAGNE Méryl (Nîmes)
16/12/2025	CHARRAS Charlotte (Bagnols-sur-Cèze)

MARIAGES

10/05/2025	THOMAS Frédéric & FRASCERRA Rita
31/05/2025	JEAN DUMONTEAUX Victor & COUFFIGNAL Morgane
07/06/2025	CRUS Olivier & SENGEISSEN-YOSBERGUE Ambre
28/06/2025	CHARREYRON Max & REBEROL Agnès
12/07/2025	CHAUSSARD Maxime & RECOUPÉ Joyce
15/07/2025	LAUTIER Davy & SINDLAROVA Petra
26/07/2025	GIMENEZ Joël & HABAUZIT Sophie
09/08/2025	SUPPER Cédric & MARTINELLI Victoria
06/09/2025	FRANCILLON-FRÉMONDIÈRE Alix & BORELLY Charles
11/10/2025	SOULOUMIAC Guilhem & BOUMJIMAR Doha

DÉCÈS

04/01/2025	ESTOURNEL Lucien (Saint-Victor-la-Coste)
08/01/2025	VIALLE Veuve BONZI Eliette (Saint-Paul-les-Fonts)
25/01/2025	LAMIRAND Veuve MARTINEZ Francine (Uzès)
01/02/2025	GIGNOUX Henri (Bagnols-sur-Cèze)
16/02/2025	PELAQUIÉ Jacques (Bagnols-sur-Cèze)
27/02/2025	GOUPILLE Gilbert (Saint-Paul-les-Fonts)
02/03/2025	CHAUBEAU Paul (Saint-Victor-la-Coste)
06/03/2025	CONORD Robert (Pont-Saint-Esprit)
22/03/2025	GERVAIS Marie-Hélène (Saint-Victor-la-Coste)
07/05/2025	ESTOURNEL Jean (Saint-Victor-La-Coste)
11/05/2025	FAURE Emile (Bagnols-sur-Cèze)
11/06/2025	DELORME Veuve ROSIER Monique (St-Christol-lez-Alès)
17/06/2025	DIEU Philippe (Saint-Victor-la-Coste)
01/07/2025	RIBIÈRE Veuve ESTOURNEL Bernadette (St-Victor-la-Coste)
23/07/2025	DUFAITRE Epouse RICHARD Ghislaine (Avignon)
22/08/2025	ROUX Christian (Saint-Victor-la-Coste)
09/09/2025	VIALA Yves (Saint-Victor-la-Coste)
07/11/2025	BETTI Régine (Bagnols-sur-Cèze)



Chères Saint Victoraines, Chers Saint Victorains,

Comme chaque début d'année, la distribution de notre bulletin municipal nous permet de prendre un moment ensemble pour jeter un regard sur ce que nous avons vécu, partagé, construit au cours de l'année écoulée.

Pas un bilan, non, plutôt une rétrospective. Un retour sur ces mois qui ont fait 2025, et qui montrent, une fois encore, la vitalité et l'énergie de notre village.

Pour commencer cette rétrospective, je souhaite revenir sur un domaine qui fait battre le cœur de notre commune : la culture et le patrimoine. Cette année, nous avons affirmé plus que jamais notre volonté de transmettre, de valoriser et de partager ce qui fait notre identité. Avec le lancement d'une mini Web série consacrée à notre histoire locale, donnant la parole à nos habitants. Nos artistes locaux ont été également mis à l'honneur à travers plusieurs expositions photos, sculptures, créations manuelles ou jouets pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Les différents concerts et notre traditionnel St Vic Scènes ont rythmé l'année, tout comme un événement exceptionnel, qui a eu lieu cet été, le premier son et lumière sur l'histoire de l'eau de notre commune, qui a réuni 800 personnes sur la place du village. À l'automne, notre fête de la chèvre, devenue incontournable, a une nouvelle fois rassemblé un grand nombre de visiteurs, petits et grands.

Dans une démarche de valorisation du patrimoine, de nouveaux panneaux touristiques équipés de QR codes ont été installés, intégrés à un circuit de découverte touristique. Enfin, notre patrimoine religieux a bénéficié de rénovations importantes, l'édifice de Notre-Dame de la Salette a été restauré avec le soutien de l'Association « Serre la Coste », ainsi que le support des cloches de notre église.

Après la culture, je souhaite évoquer un autre pilier essentiel de notre commune : la solidarité et le vivre ensemble 2025 ont été marqués par de nombreux élans de générosité et de partage. La manifestation du Téléthon qui grâce à vous toutes et tous a permis de récolter 5507 euros.

À l'occasion d'Octobre Rose et de Movember, le CCAS de la commune a organisé pour la première fois deux repas, qui ont réuni un grand nombre de convives. Les fonds récoltés ont permis de soutenir l'action concrète de deux associations, Histoire de Seins et la Ligue contre le Cancer.

Tout au long de l'année, le CCAS a poursuivi ses actions en faveur de nos aînés à travers d'après-midi cinéma, de l'organisation de la semaine bleue et du repas des aînés. Dans cette même dynamique, la création des jardins familiaux avance bien, bientôt complété par un espace détente, afin d'offrir un lieu de rencontre, de nature et de convivialité accessible à tous.

La vie de notre commune, c'est aussi l'énergie de nos clubs et de leurs bénévoles. C'est pourquoi, je souhaite revenir sur le sport et la vie associative, qui ont été particulièrement dynamiques cette année encore. Afin de permettre à nos associations de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions, nous investissons chaque année dans les infrastructures sportives de notre commune.

Cette année, la pelouse du stade a été entièrement rénovée, accompagnée de travaux complémentaires. Et parce qu'il n'y a pas d'associations sans bénévoles, nous avons souhaité remettre la médaille de la jeunesse et des sports à Madame ESTOURNEL Agnès pour ses nombreuses années d'engagement au Club de Basket de la commune.

Parce qu'une commune doit aussi préparer l'avenir, je souhaite aborder un chapitre essentiel, celui de la rénovation énergétique. La Maison des Eaux a été équipée de pompes à chaleur, améliorant ainsi le confort tout en réduisant la consommation. Une analyse géologique et un forage test ont été réalisés pour étudier la possibilité de passer à la géothermie pour le groupe scolaire, une étape importante pour sortir des énergies fossiles. La programmation à distance de l'éclairage public est en cours dans certains quartiers, afin d'offrir plus de souplesse lors des manifestations. Pour conclure cette rétrospective, je souhaite évoquer un domaine qui touche au quotidien, chacun d'entre nous : la sécurité, les voiries et l'accessibilité. Nous poursuivons l'extension du réseau de vidéo-surveillance. Plusieurs voiries abimées ont été rénovées, notamment la montée du cimetière, l'accès au stade et l'arrêt de bus de Pépelin. Afin de faciliter l'accès au superette UTILE, la création d'un trottoir sécurisé est en cours. L'enfouissement des réseaux secs dans les rues de la Bronque et de Darbousset est en cours de réalisation en partenariat avec le SMEG. La rénovation complète des réseaux humides (eau et assainissement) a été effectuée par l'agglomération du Gard Rhodanien sur la partie la plus vétuste de la rue de l'Église.

Après cette rétrospective, j'aimerais partager avec vous les travaux engagés en ce début d'année 2026.

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la garderie périscolaire sont en cours et permettront d'offrir aux enfants, aux familles et à notre personnel communal, un espace plus fonctionnel, plus confortable et pleinement accessible.

Nous lancerons également la rénovation énergétique de la salle René Mathieu. L'objectif est clair : optimiser les espaces, améliorer le confort thermique et réduire la consommation énergétique. Tous ces travaux d'investissements nécessitent un accompagnement technique et financier. La recherche et l'attribution de subventions sont indispensables pour mener à bien tous ces travaux et peuvent parfois les retarder.

2026 sera également une année importante dans la vie des 34 875 communes de France, car elle marque la fin d'un mandat municipal. En 2020, vous avez souhaité me confier ce mandat avec l'équipe qui m'a accompagnée durant ces six années. J'aurai à cœur de poursuivre cet engagement au service de notre commune et de ses habitants avec une équipe renouvelée pour le mandat à venir.

Véronique HERBÉ
Votre Maire



LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Véronique HERBÉ

Maire de Saint-Victor-la-Coste

Georges DANIEL - 1^{er} Adjoint

Pouvoirs du Maire en l'absence de celui-ci
Gestion du personnel communal
Affaires sociales
Affaires scolaires
Cimetière

Nathalie BESSON - 2^{ème} Adjointe

Gestion des plannings du personnel communal
Bons de commande fournitures et cantine
Jeunesse - vie associative - sports
Sécurité et risques majeurs
Bibliothèque

Jean PASSERIEUX - 3^{ème} Adjoint

Administration générale et finances locales
Gestion et entretien des bâtiments et installations communales
Gestion des immeubles locatifs
Information et communication
Politique en faveur des personnes handicapées

Joëlle COLLOCA - 4^{ème} Adjointe

Fêtes et cérémonies municipales
Culture, loisirs, associations (bulletin de rentrée)
Patrimoine et tourisme
Internet - Espaces numériques

Vincent PELAQUIÉ - 5^{ème} Adjoint

Hydraulique agricole - Agriculture
Urbanisme - PLU - Cadastre
Forêt - coupes - Affouagères
Environnement durable

Propreté urbaine
Réseaux secs et humides
Aménagement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacqueline LINDER
Jean-Louis COGAN
Antoine DE VITA
Françoise POCK
Sylvie DUCLOS
Stéphane SOLER
Hélène BARATHIEU
Sandrine BERNARD
Jean ALBE
Guillaume JOUVE
Christelle POSTEL
Hervé PETITOT
Alexandre PAZZI

LES PRINCIPALES réalisations 2025

ÉCOLE RAOUL LAURENT

Achat films de protection sur fenêtres
616 € TTC EUROFLEX



Peinture de la classe CM2 et grande section maternelle 988 € TTC
COMPTOIR DE L'OURS / EN RÉGIE

Achat de jeux enfants 970 € TTC
MANUTAN COLLECTIVITÉ



Réaménagement de la bordure cours du primaire EN RÉGIE

Bloc sanitaire maternelle
1000 € TTC WATER FLUSH

Achat de mobilier école et cantine 6137 € TTC
MANUTAN COLLECTIVITÉ

Achat informatique : bureau directrice, classes CM1, CE2, CE1 4775 € TTC SUD INFORMATIQUE

Volets roulants 4932 € TTC MAESTRONI



Cheminement de la cantine 972 € TTC SIBILLE



Local ménage EN RÉGIE

Forage test pour la géothermie analyse géologique 31 627 € TTC
FORASUD ADEM



Fontaine à eau cantine
2152 € TTC LAMBERTIN

Remplacement de la porte EST
4349 € TTC MAESTRONI

Remplacement du visiophone garderie 300 € TTC
YESS ELECTRIQUE

MAIRIE

Installation de la clim bureau agent technique
2869 € TTC ART ET PAC

Ordinateurs + écran 1460 € + 2396 TTC
SUD INFORMATIQUE



Peinture du hall Nord
10 526 € TTC
VEDRINE

Plancher et faux plafond clocher mairie
5520 € TTC LE GOFF

ATELIERS MUNICIPAUX

Changement du portail coulissant électrique 3286 € TTC
SIBILLE / POSE EN RÉGIE

Achat sécheur 598 € TTC MECA VITI

Achat débroussailluse 894 € TTC
MICHEL ÉQUIPEMENT

Achat échafaudage service technique 2082 € TTC
SIBILLE

Achat chargeurs de batteries débroussailluse 702 € TTC
MICHEL ÉQUIPEMENT

ACHATS DIVERS



Extension des caméras
18 947 € TTC
SARL INFRA COM

Achat d'un sèche-linge 2 496 €
TTC LAMBERTIN

Achat de téléphones portables pour les agents 1 530 € TTC
SAS ITELIA

Achat de potelets et barrières
2551 € TTC TECHNI PRO

Prise de recharge véhicule électrique 579 € TTC
YESS ÉLECTRIQUE

Souffleur 708 € TTC MICHEL ÉQUIPEMENT

Micro onde et four 1091 € TTC LAMBERTIN

Urne de vote 458 € TTC FABREGUES

Tables et bancs 4452 € TTC TECHNI PRO

Lave linge 796 € TTC BUT

Vêtements personnel 617 € TTC WURTH

Achat de pierres pour entretien 746 € TTC
DELLARD Drôme

Horloges astronomiques 5163 € TTC INEO



STADE

Changement des barres de foot et des filets
2996 € TTC TECHNI PRO

Réparation toiture de la buvette EN RÉGIE



Régénération totale de la pelouse
7272 € TTC SAS HARILLO JUAN

Achat d'une tondeuse autoportée 21 780 € TTC
MICHEL ÉQUIPEMENT

Peinture de traçage 847 € TTC
COMPTOIR DE L'OURS



CITY PARC

Changement du filet stade
2 400 € TECHNI PRO

Remplacement de jeu enfant
450 € TECHNI PRO

Plantation d'arbres de l'ancien foyer EN RÉGIE



LOGEMENTS

Réfection de la terrasse Place de la Mairie
654 € TTC
RUBIS / POSE EN RÉGIE

SALLES MUNICIPALES

Réparation auto-laveuse 815 € TTC



Climatisation, chauffage de la maison des eaux
3 437 € TTC + 2556 € ART ET PAC

Réfection des panneaux de basket EN RÉGIE

Peinture salle René Mathieu
2170 € TTC COMPTOIR DE L'OURS

TRAVAUX DIVERS



Plantations City Stage EN RÉGIE



Rénovation du clocher de l'église

14 273 € TTC

SARL AZUR CARILLON / SAS 3D BIRDS



Construction du muret Impasse de la Roquette EN RÉGIE



Signalétique voirie 10 650 € TTC CMR

Rénovation de l'abri-bus Anastay EN RÉGIE

Entretien des espaces verts 4167 € TTC ESAT



Démolition des anciens ateliers

10 798 € TTC
SARL PRADE

Création des jardins familiaux

48 600 € TTC SARL AC
CONCEPT



Clôture 21 950 € AB CLÔTURE

Préparation des réseaux EN RÉGIE

Entretien et taille EN RÉGIE

Élagage des platanes 4296 € TTC SARL PRADE

ANIMATIONS - LOISIRS - TOURISME

Son et lumière 13 500 € TTC LUMINAGORA



Panneaux et plans touristiques

Réalisation et impression 576€ TTC

Chantiers numériques de Bagnols / SARL 3G PRINT

Site internet 420 € TTC 1 GENEI

Réparation Notre dame de la Salette 11 724 € TTC

ARTE PIERRE / Participation SERRE LACOSTE 3000 €

VOIERIES - SÉCURITÉ - ACCÉSSIBILITÉ

Rue Georges Brassens 13 204 € TTC TP ROBERT

Rue Anastay et trottoir 23 609 € TTC / 6452 € TTC
CARMINATI

Entrée Nord cimetière 9691 € TTC TP ROBERT

Entrée du stade 5604 € TTC TP ROBERT

Aménagement trottoir Route des Vignerons 46 385 € TTC
CARMINATI - Subvention : amende de Police 25 784 €

Réparation Chemin du Bosquet 18 026 € TTC
BELLEGARDE TP

Réseaux Rue de l'Église AGGLOMERATION
DU GARD RHODANIEN

Enfouissement Rue de la Bronque 122 505 € TTC SMEG

Arrêt de bus Pépelin 9780 € TTC TP ROBERT



ÇA S'EST PASSÉ
chez nous



Carnaval APE



Audition de Musique À DO MI SI'L



Fête de l'école



Fête votive Comité des Fêtes



Karaoké Ermitage de Mayran



Théâtre Les Doubles Rideaux



Initiation escrime Cercle Escrime Orangeois



RAID 3 D Téléthon



Journée du patrimoine Serre La Coste



Le bilan financier reprend l'ensemble des opérations financières réalisées en fonctionnement et en investissement par la commune durant l'exercice 2025. Le bilan est exprimé en euros.

GLOSSAIRE DE QUELQUES TERMES UTILISÉS

Accessibilité : bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dotations de l'état : recettes provenant de l'état, du département... forfaitaires ou au titre de la solidarité rurale, de la compensation de la taxe d'habitation, professionnelle, de la décentralisation...

Enfouissement : mise sous terre des lignes électriques et téléphoniques.

Fonctionnement : regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de notre collectivité.

Immobilisations corporelles : acquisitions foncières, aménagements des constructions, réseaux de voirie et d'électrification, matériels et outillage...

Immobilisations en cours : projets d'acquisitions, de constructions, d'aménagements non encore achevés.

Impôts et taxes : taxes foncières, d'habitation, pylônes, conso électricité, droits notariés, fonds national de garantie...

Les investissements : regroupent toutes les recettes et les dépenses concernant les projets d'investissements futurs ou en cours.

Les produits et services : recettes provenant de produits tels que concessions cimetière, droits de chasse, redevances funéraires, services périscolaires, loyers logements, locations salles ...

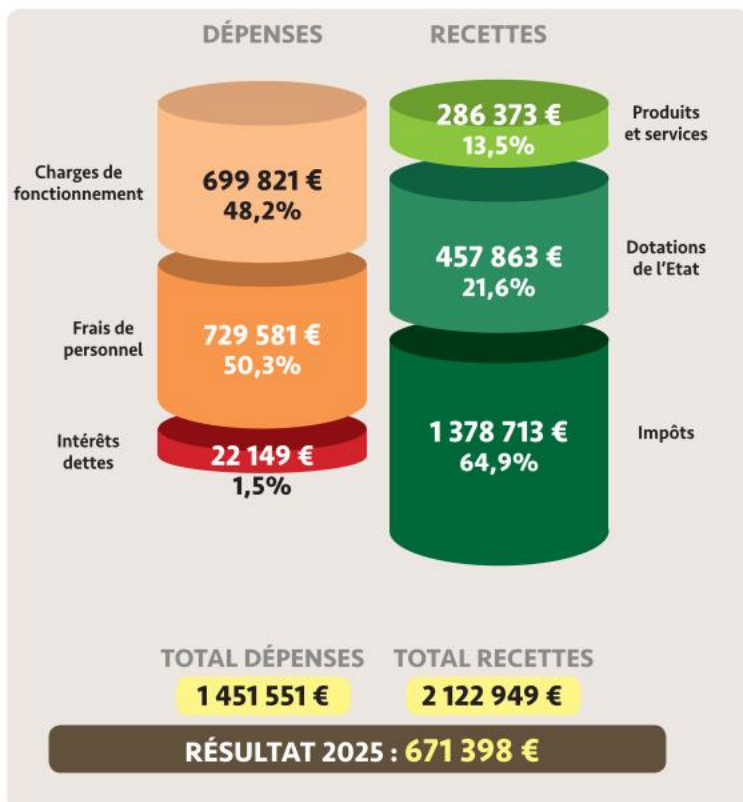
Remboursement de TVA (FCTVA) : remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés au cours d'exercices antérieurs.

Subventions : aides financières de l'état pour accompagner la réalisation de projets.

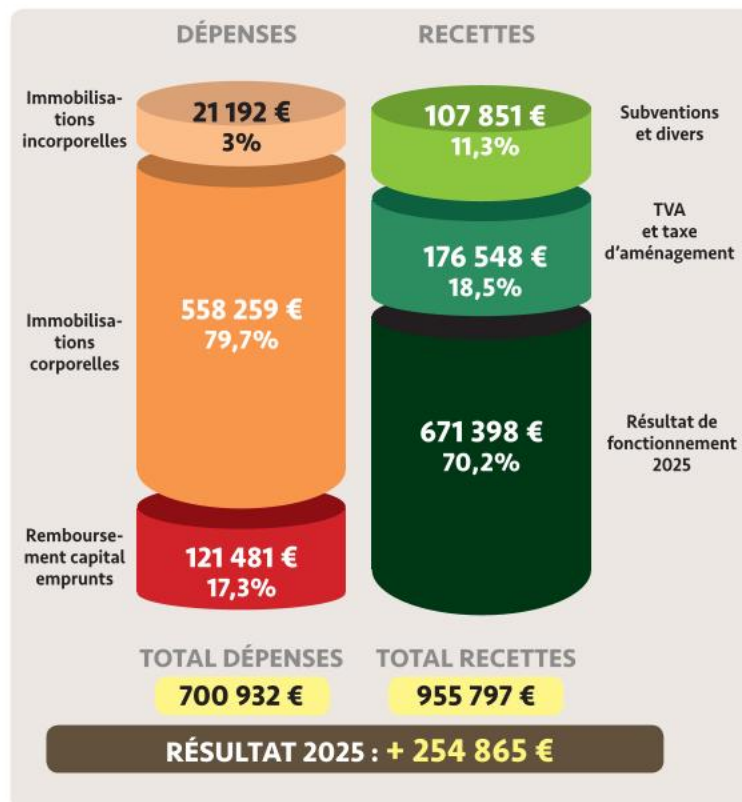
Taxe d'aménagement : générée par des opérations ayant fait notamment l'objet d'un permis de construire, d'aménager, d'une déclaration de travaux...

Trésorerie disponible : Trésorerie restant à la disposition de la commune après la clôture des comptes des années précédentes.

FONCTIONNEMENT (EN EUROS)



INVESTISSEMENT (EN EUROS)



TRÉSORERIE fin 2025 = **1 967 274 €** (y compris reports des années antérieures)

N.B: sous réserve des écritures résiduelles à comptabiliser

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2026

TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE SÉCURISATION DES VOIRIES

Programme de rénovations
et de réparations du réseau
de voiries.

SÉCURITÉ

Poursuite des équipements de
vidéo surveillance.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

isolation et chauffage
du gymnase René Mathieu
écoles et mise en place d'un
système de géothermie
pour le chauffage.

CONSTRUCTIONS, CRÉATIONS, RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Aménagement de la garderie.

Rénovation énergétique de
la salle René Mathieu.

Rénovation des écoles et mise
en place d'un système de géo-
thermie pour le chauffage.

Création de jardins familiaux.

Etude sur la restauration de
la chapelle de Mayran.

Etude d'une résidence seniors.

ÉCLAIRAGE PUBLIC, ENFOUISSEMENTS

Enfouissement et renforcement
lignes et réseaux.

ACCESSIBILITÉS

Salle René Mathieu, école.

PETITS MATÉRIELS

Equipements services
techniques, école, Salle
René Mathieu, Mairie...



VŒUX DU MAIRE

Le 11 janvier 2025, Madame le Maire a ouvert la nouvelle année en présentant ses vœux à la population, abordant les travaux réalisés et à venir, ainsi que mettant à l'honneur les sportifs locaux. Parmi les projets accomplis en 2024 figurent l'enfouissement des réseaux secs, la sécurisation des accès piétons, l'aménagement Rue de la Combe, la création d'un parking, l'agrandissement de la cantine et des dortoirs et l'installation de caméras. Pour 2025, la préparation de nouveaux projets inclut l'extension de la vidéo surveillance, la réhabilitation de la chapelle de Mayran, la création de jardins familiaux et d'un espace détente près de la chapelle Saint-Martin. Les animations du village, tels la fête de la chèvre et le Saint Vict'scène, seront reconduites. La présidente du comité des fêtes a également pris la parole pour détailler les manifestations à venir. Elle a présenté un programme riche et diversifié et exprimé son enthousiasme invitant tous les habitants à participer activement aux festivités pour renforcer le lien communautaire. D'ailleurs de nouvelles personnes motivées seraient les bienvenues au sein du groupe a-t-elle souligné.



Un moment fort de la cérémonie, la remise de récompenses aux sportifs, avec comme invité d'honneur Fabien Lamirault, pongiste paralympique ayant remporté 2 médailles obtenues à Londres 2012, 2 titres paralympiques à Rio 2016, 2 titres à Tokyo 2020 puis 1 médaille de bronze en double à Paris 2024. Fabien Lamirault a partagé son expérience et remis des trophées aux membres des clubs sportifs du village, ainsi qu'à des athlètes individuels tels que David Toutain, Charlotte Turco et Nathan Charras. Un apéritif dînatoire a, pour finir, permis à l'assistance d'échanger avec les élus et Fabien Lamirault.

SAINTE GENEVIEVE

Bien qu'elle ne soit devenue officiellement la patronne des gendarmes qu'en 1962, la Sainte-Geneviève reste un moment fort pour la gendarmerie. Cette année, les militaires de la compagnie de Bagnols-sur-Cèze ont choisi Saint-Victor-la-Coste pour célébrer cette fête. Avec un léger décalage par rapport au 3 janvier fête de la Sainte Geneviève, une messe a été célébrée le 24 janvier par l'aumônier de la gendarmerie de Montpellier, Olivier Segond, assisté du père Chapus et de l'aumônier du 1^{er} REG, Raphaël Aussedat. Aux côtés d'une cinquantaine de gendarmes,



étaient présents la députée Pascale Bordes, la vice-présidente du conseil départemental Nathalie Nury, plusieurs élus, des représentants du 1^{er} REG, des sapeurs-pompiers, ainsi que de nombreux paroissiens. Dans son homélie, l'aumônier a souligné les valeurs communes à Sainte Geneviève et aux gendarmes : l'autorité, le courage et la protection des plus faibles. Une belle célébration placée sous le signe du partage et du devoir.

EXPOSITION PLAYMOBIL

Une expo Playmobil qui fait rêver petits et grands !



Les 8 et 9 mars, la salle Jacqueline-Pagnol a pris des airs de terrain d'aventure miniature ! Grâce à l'association de collectionneurs Playmo Rhodanien, le public a pu plonger dans un univers peuplé de pirates, chevaliers, pompiers, dinosaures et princesses, le tout minutieusement mis en scène pour le plus grand bonheur des visiteurs. Parents et enfants des classes de CM1 et CM2 avaient donné rendez-vous aux amateurs de Playmobil pour une exposition aussi ludique qu'attrayante, où chaque table racontait sa propre histoire. Un vrai plaisir pour les yeux, et surtout un moment de convivialité où la nostalgie des grands croisait l'émerveillement des plus jeunes ! Mais derrière ces petits personnages se cache un grand projet solidaire : cette manifestation haute en couleur a permis de soutenir le départ en classe verte des élèves de CM1 et CM2. Une belle aventure humaine... avant même de boucler les valises !



TÉLÉTHON MERCI

Un bel élan de solidarité pour le Téléthon

C'est dans une ambiance conviviale et reconnaissante que Madame Jacqueline LINDER, bénévole locale et organisatrice du Téléthon 2024, a remis un chèque de 5 507,35 à la responsable de l'AFM Téléthon du secteur Gard le 21 mars. Cette belle action solidaire a été rendue possible grâce au soutien de la mairie, du CCAS, et à la participation active de plusieurs associations

locales : Courir à Saint-Victor, Raid3D, ainsi que Musique à Do Mi Si'l qui ont chacun apporté leur énergie et leur générosité à cette cause nationale. Grâce à cette belle mobilisation collective, le Téléthon à Saint-Victor-la-Coste illustre une fois de plus la solidarité, le dynamisme et le cœur généreux de ses habitants.

UNE PAGE SE TOURNE, LES SOUVENIRS RESTENT

Après de nombreuses années de service dévoué au sein de la commune, Mme Elisabeth FABREGUES tire sa révérence et entame une retraite bien méritée. Figure incontournable de l'école, elle a marqué plusieurs générations d'enfants par son énergie, sa créativité et surtout sa gentillesse légendaire. Toujours dynamique, elle a su créer un lien unique avec les enfants. Sa bonne humeur contagieuse et son écoute attentive ont fait d'elle une personne précieuse dans leur quotidien. Elle ne se contentait pas d'accompagner les élèves, elle les faisait rêver, rire, grandir. Dotée de talents manuels exceptionnels, elle transformait chaque moment en atelier magique. Que ce soit pour les décorations de fêtes, les bricolages de saison ou les petits cadeaux faits main, ses créations illuminaient les yeux des enfants et faisaient pétiller leur imagination.

Le jour de la fête des écoles, elle a été mise à l'honneur devant les enfants, les familles et ses collègues. La municipalité, soucieuse de marquer ce départ avec chaleur et reconnaissance, a organisé un apéritif convivial en son honneur. Ce moment de partage a été ponctué par un échange symbolique de clé, geste fort et émouvant, suivi de la remise d'un cadeau qui témoigne de l'affection et de la gratitude de tous. Que cette nouvelle aventure lui soit aussi douce et joyeuse que les sourires qu'elle a semés.

FESTIVAL DE THÉÂTRE : UN SUCCÈS QUI NE JOUE PAS LA COMÉDIE !

D'année en année, le Festival de Théâtre de notre village remplit sa salle comme une première à l'Odéon ! On pourrait croire à un simple rendez-vous culturel... mais non : c'est un véritable marathon d'émotions, de rires. Lors de cette édition, du 28 au 30 mars les spectateurs sont venus nombreux, fidèles au poste, curieux de découvrir une programmation variée qui en fait voir de toutes les couleurs : comédies déjantées, humour ou provocations et réflexions se mélangent. Bref, il y en avait pour tous les goûts, en passant par les spectacles enchanteurs pour les



enfants. Sur scène, les troupes ont rivalisé de talent, de costumes et parfois d'improvisation (un projecteur capricieux ou un accessoire récalcitrant, c'est aussi ça, la magie du spectacle vivant !). Et dans la salle, les éclats de rire et les applaudissements nourris ont rappelé que le théâtre, c'est avant tout le plaisir d'être ensemble. La municipalité se réjouit de l'organisation sans faille de ce rendez-vous culturel devenu incontournable, et remercie LeVagabond Théâtre, Magalie et Noham LEFÈVRE, dont le dévouement, la passion et l'énergie communicative font briller la scène comme jamais. Sans eux, le festival n'aurait sans doute pas la même saveur (ni le même fou rire collectif !). Nos remerciements vont également à notre partenaire Crédit Agricole local, dont le soutien fidèle contribue chaque année à faire

vivre ce festival et à permettre à la culture de s'épanouir jusque dans nos villages. Alors, rendez-vous l'an prochain ! Gardez votre place au premier rang : on ne sait jamais, le metteur en scène pourrait vous repérer !

TOUS EN SCÈNE

Une première exploration de la mise en scène pour les enfants de maternelle, accompagnés de Mme Viviane GONTERO, intervenante théâtre, et entourés attentivement par leurs enseignants, tous ont plongé dans l'univers passionnant du spectacle.

Au fil des répétitions, les plus jeunes ont découvert le plaisir de jouer un rôle, d'interpréter des émotions et de donner vie à une histoire. Entre exercices d'expression corporelle, jeux vocaux et petites improvisations, chacun a pu s'ouvrir, s'affirmer à travers différentes scénettes ; les jeunes élèves ont exploré les émotions fondamentales que sont la tristesse, la colère, la peur et la joie. Cette aventure théâtrale a également permis aux élèves de développer l'écoute, la coopération et la confiance en soi. Sous le regard bienveillant de Mme GONTERO et de leurs enseignants, ils ont appris que monter un spectacle, même tout petit, est avant tout un travail d'équipe. Un grand bravo à eux pour leur enthousiasme, et un merci chaleureux à toute l'équipe éducative pour son engagement dans ce beau projet culturel.

CINQUANTE ANS DE PASSION RÉCOMPENSÉS

La municipalité de Saint-Victor-la-Coste a eu le plaisir de mettre à l'honneur Madame Agnès ESTOURNEL en lui remettant la médaille de bronze de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement associatif, le samedi 25 avril 2025. Cette distinction vient saluer près de cinquante années d'implication passionnée au sein du club de basket, où elle a su transmettre, année après année, son énergie, ses valeurs et son amour du sport à plusieurs générations de joueurs. Toujours présente, disponible et bienveillante, Agnès incarne à merveille l'esprit associatif et le dévouement qui font la richesse de notre vie locale. Ce moment de reconnaissance s'est conclu autour du verre de l'amitié, partagé avec sa famille, ses amis, les membres du club et les élus, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La commune lui adresse à nouveau tous ses remerciements et ses félicitations pour cet engagement exemplaire et inspirant.



ARTISTES MIS À L'HONNEUR

Exposition du 28 au 30 juin 2025, sur le thème « La Camargue autrement » photos de Hubert AUER et macramés de NOUAGES.

UN PATRIMOINE QUI SE VIT ET SE PARTAGE

Depuis plusieurs mois, la commune de Saint-Victor-la-Coste s'est engagée activement dans la mise en valeur de son patrimoine. Avec passion et créativité, l'équipe municipale œuvre pour faire découvrir au plus grand nombre la richesse historique, culturelle et naturelle du village. Lancée cette année, une série web invite les habitants et les visiteurs à découvrir, épisode après épisode, les trésors cachés du village : ses anciennes écoles, son château, ses ruelles anciennes, ses fontaines, sa garrigue et les histoires qui s'y rattachent, à travers des récits qui façonnent l'identité du village aux différentes époques.

Cette initiative numérique permet de rendre le patrimoine accessible à tous, y compris à distance, tout en valorisant le travail de recherche et de transmission des passionnés locaux.

Moment fort de l'année, la soirée son et lumière « De l'eau pour





St Victor », organisée Place de la mairie le lundi 28 juillet, a rassemblé près de 800 spectateurs. Un spectacle émouvant présenté par le groupe « Luminagora » a mêlé histoire, musique et mise en scène monumentale, projetant sur les façades de la mairie les grandes étapes de la vie Saint-Victoraine.

Ce rendez-vous festif a permis aux petits et grands de (re)découvrir le village sous un angle poétique et immersif.

Dans la continuité de cette démarche, de nouveaux panneaux patrimoniaux ont été conçus par les chantiers numériques de Bagnols sur Cèze et installés sur les principaux monuments du village, à l'initiative de la commission EPCDV (Environnement Patrimoine Cadre de Vie) et l'aide financière de l'association Serre la Coste.

Chacun d'eux est désormais équipé d'un QR code renvoyant vers les pages dédiées du site internet communal, où les visiteurs peuvent consulter photos et explications détaillées.

Un plan touristique a été également élaboré pour guider les promeneurs à travers un véritable parcours de découverte, entre patrimoine bâti et nature environnante.

À travers ces actions concrètes, Saint-Victor-la-Coste confirme son engagement à faire vivre son histoire et son identité, tout en l'ouvrant largement à celles et ceux qui souhaitent les découvrir. Un bel exemple de transmission et de modernité au service du patrimoine.

UNE ANNÉE DE SOLIDARITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

Tout au long de l'année, le CCAS ne se contente pas d'accompagner les habitants dans leurs démarches. Il crée aussi des moments de partage, de joie et de lien social. Voici un aperçu des rendez-vous qui rythment la vie de notre commune :



Voyage annuel des seniors dans le cadre de la semaine bleue :

Chaque année, un voyage est proposé aux aînés de la commune. L'occasion de découvrir de nouveaux horizons, de tisser des liens et de vivre des instants inoubliables dans une ambiance détendue et bienveillante. Le jeudi 9 octobre deux bus sont partis en direction de Sauve pour la visite de l'asinerie des garrigues, une balade à bord du train à vapeur des Cévennes et la dégustation d'un bon repas au restaurant « la porte des Cévennes ».

Opération Brioche UNAPEI :

Grâce au CCAS et à la participation des associations du village, la vente de brioches a remporté un beau succès.

La générosité des habitants a permis de récolter mille neuf cent trente euros cinquante centimes, pour trois cent soixante-dix huit brioches vendues. Cette somme est reversée à l'UNAPEI au profit des personnes en situation de handicap.

Un grand merci à tous pour cette belle action solidaire !

Repas solidaire pour Octobre Rose et Movember :

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, un repas « couscous maison » élaboré par une bénévole a été organisé le samedi 4 octobre pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein. Un moment fort, à la fois festif et engagé, qui a rassemblé 90 personnes et permis de reverser la somme de 772,69 euros.

Un grand merci à toutes les petites mains pour la préparation. La mobilisation en faveur de Movember a pris une saveur par-

ticulièrement conviviale avec la préparation d'une délicieuse choucroute maison, partagée au profit de la cause. Madame Cathy MERCADIER a mis tout son cœur dans la préparation de cette choucroute dont les participants se souviendront longtemps. Au-delà du plaisir gustatif, ce moment de partage a permis de collecter des fonds d'un montant de 836,85 euros et de renforcer la sensibilisation autour des enjeux de santé masculine. Chacun a pu participer à sa manière, démontrant que les petites attentions et les gestes du quotidien peuvent soutenir de grandes causes.

Séances cinéma & goûter partagé :

Régulièrement, le CCAS propose des après-midis cinéma suivis



d'un goûter convivial. Ces moments simples mais chaleureux permettent aux habitants de se retrouver, d'échanger et de rompre l'isolement, notamment pour les aînés. Le jeudi 6 novembre ils ont pu assister à l'une des diffusions avec le film « La femme du boulanger » et le film rétrospectif de la soirée son et lumière « De l'eau pour St Victor ».

Le traditionnel repas de fin d'année :

C'est l'un des moments les plus attendus par nos seniors : le grand repas de fin d'année, organisé par le CCAS, les réunit autour d'un menu festif et d'une animation joyeuse. Musique, danse, sourires et souvenirs sont toujours au rendez-vous. Cette année cent trente-trois personnes étaient présentes pour déguster un fabuleux repas préparé et servi par le traiteur Le Petit Gourmand de Connaux et ont pu se divertir avec la troupe de Laurent COMTAT qui a enchanté le public sur le thème des comédies musicales.

Ces manifestations sont autant de preuves que la solidarité peut aussi rimer avec convivialité. Le CCAS remercie tous les bénévoles, partenaires et participants qui rendent ces moments possibles.

3^{ème} ÉDITION RÉUSSIE POUR LA FÊTE DE LA CHÈVRE

La troisième édition de la Fête de la Chèvre a une nouvelle fois rencontré un franc succès ! Tout au long de la journée, de nombreux curieux et amateurs d'authenticité sont venus profiter de cette célébration devenue un rendez-vous incontournable du village. Les visiteurs ont pu déambuler parmi les stands de produits régionaux, savourer les spécialités des food trucks, et échanger avec des producteurs locaux.



Côté saveurs, un bon méchoui a régalé les convives, ajoutant une note généreuse et traditionnelle à cette journée déjà bien festive. Les danses folkloriques accompagnées par le groupe des « Acabaires » ont apporté une belle touche de tradition, entraînant le public dans une ambiance bien rythmée. Et bien sûr, impossible de ne pas mentionner le désormais incontournable concours de bêlement, dont le succès a été à la hauteur des éclats de rire qu'il a provoqués. Une animation qui contribue grandement au charme de cette fête ! Grâce à la mobilisation des bénévoles, partenaires et exposants, cette troisième aventure restera comme un très beau moment de partage et de convivialité.

Vivement la prochaine édition, qui promet déjà d'être tout aussi animée... et peut-être encore plus bruyante !

NOTRE CMJ TISSE LES LIENS

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Il permet aux enfants et adolescents de s'exprimer, de proposer des idées et de participer activement à la mise en place de projets qui favorisent le vivre-ensemble et la solidarité. Cette année, le CMJ a organisé un goûter d'accueil pour les nouveaux élèves de CP lors de la rentrée scolaire 2025. Ce moment convivial avait pour objectif de faciliter leur intégration, de leur permettre de faire connaissance avec les autres élèves et de commencer leur scolarité dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Les élections du nouveau binôme de représentants ont eu lieu le 14 novembre, marquant une nouvelle étape dans la dynamique du conseil ; Catarina FUCHS et Adam ARMANET ont rejoint Séléne PETITOT, Clément MA-



THIEU, Sofia ARMANET, Victor GIRARD. À cette occasion, les jeunes élus ont reçu leur écharpe officielle des mains du maire et un livret citoyen, entourés de leurs familles, avant de partager ensemble le verre de l'amitié, symbole de convivialité et de cohésion.

Nous tenons à remercier chaleureusement les jeunes élus pour leur engagement et leur investissement au service de leurs camarades et de la commune.

LE SOUVENIR

Les cérémonies patriotiques du 8 mai et du 11 novembre ont rassemblé la population autour du devoir de mémoire. En présence du piquet d'honneur du 1er rég de Laudun, Mme le maire Véronique HERBÉ et son conseil municipal, ainsi que du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et du porte drapeau M. Roger MAZZOLENI représentant de la FNACA. Les enfants de l'école ont donné une dimension particulièrement vibrante à la commémoration du 11 novembre. Après avoir écouté avec ferveur la Marseillaise, ils ont poursuivi par une interprétation de la chanson de Francis LEMARQUE, «Où vont les fleurs». Ce moment musical, empreint de sens et de délicatesse, a touché l'ensemble des participants et rappelé l'importance de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix et de mémoire. Ces instants solennels, mêlant recueillement et émotion, ont permis à chacun de rendre hommage aux combattants d'hier et de réaffirmer l'attachement de la commune aux idéaux de liberté et de fraternité.

À l'issue de la cérémonie, le maire a invité la population à par-



tager le verre de l'amitié, un moment convivial qui a permis de prolonger l'échange et de renforcer les liens entre les habitants.

LES JARDINS FAMILIAUX

Les travaux engagés ces derniers mois commencent à dessiner les contours de ce futur espace de convivialité. Les premières parcelles ont été matérialisées, les cheminements internes tracés, les cabanes montées et les zones de plantation progressivement organisées. Ces aménagements permettront d'accueillir, dès leur ouverture, les habitants désireux de cultiver un lopin de terre, d'échanger leur savoir-faire ou simplement de participer à une dynamique collective tournée vers la nature et le partage. L'objectif de ce nouvel espace communal est de proposer un lieu accessible à tous, favorisant le lien social, la transmission et une pratique du jardinage respectueuse de l'environnement. D'autres installations viendront compléter le dispositif dans les prochaines semaines, afin d'offrir aux habitants un cadre fonctionnel et agréable. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite des travaux et de la date d'ouverture officielle.

DES ACTIONS QUI FONT VIVRE NOTRE VILLAGE

Au-delà des initiatives individuelles, il est essentiel de saluer le rôle précieux joué par les associations de notre village. Par leurs nombreuses manifestations, leur énergie, elles apportent un véritable plus à la vie locale et au bien-être de tous les administrés. Chaque événement organisé, qu'il s'agisse d'animations culturelles, de rencontres sportives, d'actions solidaires ou de moments conviviaux contribue à renforcer le lien social et à dynamiser le village. Grâce au travail passionné de leurs membres et bénévoles, notre communauté bénéficie d'un agenda riche, d'un cadre de vie animé et d'un esprit collectif fort. Ces associations, souvent discrètes mais toujours actives, méritent toute notre reconnaissance. Elles rappellent que la vie d'un village se construit avant tout ensemble, dans le partage, la générosité et l'envie de créer du lien.

Un grand merci à elles pour leur dévouement et leur contribution essentielle à la vitalité de notre village.

SOIRÉE CINEMA

Tout au long de l'année, le comité des fêtes anime la vie du village. Entre le traditionnel vide-grenier, la chaleureuse fête votive ou encore le convivial marché de Noël, chaque rendez-vous a su rassembler habitants, familles, amis et curieux dans une ambiance toujours festive. Cette année, un nouvel événement est venu enrichir ce calendrier déjà bien rempli : la soirée cinéma en plein air. Imaginée comme un moment de détente sous les étoiles, elle promettait une parenthèse enchantée pour petits et grands... jusqu'à ce que la météo s'en mêle. Le ciel capricieux en a décidé autrement, obligeant les organisateurs à revoir leurs plans. Mais loin d'entamer la bonne humeur générale, ce contretemps s'est transformé en belle opportunité de convivialité. C'est finalement dans la salle polyvalente que le public s'est retrouvé, confortablement installé, prêt à profiter de la projection. Pop-corn, rafraîchissements et sourires étaient au rendez-vous, recréant l'ambiance chaleureuse d'une vraie



salle de cinéma.

Le film d'Arthus, « Un p'tit truc en plus », a déclenché éclats de rire, émotions et partages, rassemblant tous les spectateurs dans une même complicité. Une soirée simple mais réussie et la joie d'être ensemble.

EN ATTENDANT L'ENTRÉE EN 6^{ème}

Chaque année, un moment particulier est réservé aux élèves de CM2 qui s'apprentent à entrer en 6^e. Pour marquer cette étape importante, une petite cérémonie est organisée en leur honneur. À cette occasion, chaque élève reçoit un cadeau offert par l'Association des Parents d'Élèves (APE) : une calculatrice pour accompagner leur rentrée au collège, ainsi qu'une pochette gar-



INFO REDEVANCE INCITATIVE

Vous n'avez pas récupéré votre bac pucé ?

Contactez rapidement le service Gestion des déchets au n°vert : 0800 72 49 79 ou par mail : redavance.incitative@gardrhodanien.fr

Particuliers et professionnels retrouvez plus d'informations sur : www.gardrhodanien.fr rubrique « environnement eau déchets »

Déchetteries : ce qui change à partir du 2 janvier 2026

À partir du 2 janvier 2026, les modalités d'accès aux déchetteries de l'agglomération du Gard rhodanien évoluent pour un fonctionnement plus simple et mieux adapté aux besoins de chacun.

Comment accéder à la déchetterie ?

Grâce à votre QR Code personnel, disponible sur votre espace « Web Usager » https://gardrhodanien.webusager.fr/gardrhodanien/pages/p_connexion.aspx

ou via votre badge, vous pourrez réaliser jusqu'à :

- 36 passages par an
- 3 apports maximum par jour
- Dans la limite de 2 m³ de déchets par passage

En attendant la réception de votre QR code ou de votre badge, l'accès à la déchetterie reste possible sur présentation de votre carte d'accès actuelle ou d'un justificatif de domicile.

L'ARMÉE DE TERRE SES MÉTIERS ET SES MISSIONS

117 Spécialités dans 16 domaines d'activités, l'armée de terre recrute et forme toute l'année. Vous pouvez participer à une séance d'information en vous inscrivant sur : www.sengager.fr



CIRFA, 32 rue Joseph Vernet
Avignon - 04.90.14.52.93

nie de la mairie et un livre offert par l'Éducation nationale. Ces présents symbolisent à la fois la réussite scolaire et le passage vers une nouvelle étape de leur vie d'élève.

Cette cérémonie se termine toujours par un verre de l'amitié partagé avec les familles, un moment convivial où rires, discussions et souvenirs se mêlent pour dire au revoir à ces jeunes qui quittent l'école primaire. Une belle manière de célébrer la fin d'un cycle et de souhaiter le meilleur pour la suite !

ÉCOLE

Vos élus ont à cœur d'aider la jeunesse pour permettre de mieux intégrer le monde professionnel. Pour l'année scolaire 2024 - 2025, 8 stagiaires issus du centre de formation du Gréta des lycées Ste Marie, le Bosquet, Einstein ont fait un stage (minimum 2 semaines) à l'école maternelle Raoul Laurent et aux ateliers municipaux.

De plus notre apprentie Mélanie Faure-Vedel a terminé sa dernière année et nous avons accueilli (dans le cadre d'Erasmus) 2 jeunes Allemandes.

Des nouveaux collaborateurs, Mme FABROL Laurine, Mme MEJEAN Colette et M. COUGOULUEGNE Jean-Marie ont rejoint la fonction territoriale pour garantir le remplacement des agents en retraite et maintenir la qualité du service communal.

PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, en informant les forces de l'ordre de tout fait particulier. Des référents volontaires sont au service de la population, en relation privilégiée avec la gendarmerie. N'hésitez pas à les contacter.

- M. René BRESSY - 10 rue du Salet - 04.66.50.43.17
- M. Robert BOSCH - 6 rue Frédéric Mistral - 06.61.78.50.57
- M. Jean-Louis BROCHOT - 3 Rue Émile Zola - 06.07.73.92.07
- M. Suzanne CAÇADOR MATEUS - 17 Route du Claux - 06.69.30.40.85
- Mme Monique COGAN - 11 rue de la Grande Terre - 06.84.17.51.83
- M. Georges DANIEL - 11 rue des Vieux Lavois - 06.19.78.59.48
- M. Marc DAUCHET - 19 Rue de la Roquette - 06.31.11.78.29
- M. Jean-Luc DECHAMPS - 8 rue du Chemin Neuf - 04.66.50.10.42-06.70.54.71.49
- M. François MUNOZ - 3 Rue de Baracca - 06.08.75.95.47
- M. Jean Passerieux - 14 Rue de Boulanne - 06.38.88.08.45
- M. Henri POCK - 3 rue du Vernet - 06.89.82.09.61
- M. Robert PIZARD DESCHAMPS - 1 Grande Terre - 04.66.50.12.76

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, SANS ÉCOLE, NI FORMATION, NI EMPLOI ?

La mission Locale peut vous apporter des réponses sur l'Information, l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Garantie jeunes, La Vie pratique et la Santé.

MISSION LOCALE JEUNES
5 rue des Jardins du Souvenir
30200 Bagnols-sur-Cèze
Contacts : 04.66.89.09.34
contact@mlj-gardrhodanien.com
<http://www.mlj-gardrhodanien.com>





ODILE VALENTIN, « L'IDOLE DES JAUNES »

Le restaurant *l'Industrie* est connu de tous dans le village, et sa bonne réputation va bien au-delà, mais son nom peut intriguer. Il renvoie à la présence, au début du XX^e siècle, de carrières et de fours à chaux. L'un d'eux appartenait à monsieur Léopold Chardenas, viticulteur qui fut maire du village. Il produisait de la chaux près de l'actuel City park et avait également une carrière de pierre.

En 1974, la famille Mazzoleni qui tenait le bar *L'industrie*, fréquenté par une clientèle d'ouvriers et de villageois, vend la licence IV à Odile et Lucien Valentin. Odile est une petite-fille de Léopold Chardenas et elle a toujours admiré son grand-père. Elle considère donc le nom de ce café comme un hommage à son activité. Odile et Lucien Valentin ont très vite l'idée d'acheter trois chevaux de Camargue et de proposer des promenades d'une heure, le dimanche, dans les bois de Saint-Victor, avec l'aide de monsieur Panier. La clientèle apprécie, les familles affluent, d'autant plus qu'Odile se met à cuisiner des bons petits plats du terroir, appris de sa grand-mère. Comment résister à ses escalopes de veau à la crème, à sa lotte en l'armoricaine, proposés en menu routier ?

Malheureusement, en 1977, Lucien décède dans un tragique accident de moto et le fils aîné, Michel, 9 ans, se retrouve handicapé, avec des séquelles qui déclencheront plus tard une méningite. Avec courage et volonté, Odile, soutenue par sa famille et ses amis, continue de tenir le commerce, sans compter ses heures derrière le bar, sans ménager sa peine. Et c'est là qu'elle devient, pour les habitués, « l'idole des jaunes », car elle en sert des *jaunes* (des pastis, bien sûr), et parce que sa présence est très appréciée. Ce surnom lui restera.



En 1989, voyant que ses quatre enfants sont intéressés pour travailler dans la restauration et réussissent leurs études, elle achète les murs du bar et le terrain attenant sur lequel elle fait construire le restaurant. Elle y travaillera en famille pendant 40 ans, prendra sa retraite à plus de 70 ans.

De ces années, elle conserve de merveilleux souvenirs : le bar a été le siège de l'Etoile sportive, de la fanfare et des majorettes du village. Ses yeux brillent quand elle raconte comment Marianne Gonzales faisait la baguette de feu sur la place de la mairie ! Odile et les siens ont assuré des mariages dansants, des bals, des lotos, la fête votive où l'on a parfois utilisé le téléphone pour se transmettre les numéros d'un café à l'autre sur la place, la famille Pauleau tenant le « café d'en haut », qui n'existe plus. Parce qu'elle connaissait beaucoup de monde, Odile aidait à trouver un logement, du travail, renseignait si besoin... Les anecdotes fourmillent, comme celle de cette Américaine qui avait oublié dans le bar son sac à main gonflé de billets qu'elle venait d'échanger, la venue de Michèle Torr qui a pris un café avec une amie du village, ou le séjour d'une semaine de la famille Trintignant pour le tournage d'un film dans le château... Odile n'oubliera jamais cet exploit familial pour le passage à l'an 2000 : *L'Industrie* a servi cent réveillons dans le restaurant et quatre cents dans la salle polyvalente.

Odile Valentin, avec passion et élégance, aime à raconter cette vie de rencontres. Sa vitalité force le respect, son goût pour le travail bien fait et son amour de la famille aussi. Valeurs qu'elle a su transmettre aux siens qui poursuivent avec courage et enthousiasme cette belle aventure.

Cœur battant du village, emblème, institution, perpétue savoir-faire culinaire et esprit de convivialité, mémoire vivante du village.



ÉLECTIONS

Si une erreur concerne votre état civil, vous devez personnellement en demander la correction en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454

Lors de votre demande, vous devez être en possession :

- de votre NIR (encore appelé n° de sécurité sociale)
- d'une copie de votre acte de naissance

Si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez formuler votre demande par courrier accompagné d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité à
INSEE Pays de la Loire - Pôle RFD - 105, rue des Français Libres - BP - 44274 NANTES - Cedex 2

ADRESSE : Les personnes ayant constaté une erreur sur l'adresse ou ayant changé de domicile sur la commune doivent **IMPERATIVEMENT** le signaler au plus tôt en mairie avec un justificatif. Sans cela, il y aura un impact sur l'envoi de la carte électorale, et éventuellement sur les bureaux de vote.

TRAVAUX DFCI

Défense de la Forêt contre les Incendies : comprennent des pistes, des zones de croisement, des aires de retournement, des citernes, des barrières et une signalétique spécifique dont la mise en place et l'entretien sont financés par l'État, les collectivités territoriales (Conseil Départemental, ...). Dans le cadre du marché de normalisation des pistes de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), des travaux de débroussaillage et de terrassement ont été engagés à partir du 17 septembre 2025. Ces opérations ont débuté au départ de la piste située côté Four à Chaux, avec pour objectif principal d'améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité des voies DFCI tout en renforçant la prévention contre les incendies de forêt.

Objectifs des travaux sur Y4_Y23_Y13_Y67_Y23_Y16

Le débroussaillage a été rendu nécessaire par la forte densité de végétation, notamment de chênes verts et de pins d'Alep, sur plusieurs secteurs des pistes. Afin d'assurer la sécurité et la conformité des lieux, les travaux ont consisté en :

- Le passage du lamier, permettant la coupe ciblée de végétation haute ;
- Le broyage des accotements, des aires de retournement et de croisement pour dégager l'emprise de la piste ;
- La reprise de la végétation basse, avec élimination des rémanents et abattage de quelques chandelles coupées au lamier.

Ces interventions visent à faciliter le passage des véhicules d'intervention, en particulier en cas d'incendie, tout en réduisant la charge combustible en bordure des pistes.

Intégration paysagère

Soucieuse de préserver l'équilibre entre sécurité et paysage,

l'Office National des Forêts (ONF), en tant que gestionnaire du site, a demandé une approche plus respectueuse des enjeux paysagers. Ainsi, une attention particulière a été portée à la création de bouquets paysagers, en limitant les prélèvements à 80 % des bois sur certaines zones, afin de conserver une structure végétale harmonieuse et intégrée au milieu naturel.

Création d'une BDS

Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle BDS (Bande Défensive Secondaire) a également été aménagée. Cette voie complémentaire, spécifiquement conçue pour renforcer la stratégie de défense des massifs forestiers, a nécessité l'abattage d'arbres. Le bois abattu a été récupéré et valorisé, dans le respect des principes de gestion durable.

Entreprises mobilisées

Ces opérations ont été réalisées par des entreprises spécialisées dans les travaux forestiers, mandatées dans le cadre du marché public. Leur savoir-faire a permis une exécution conforme aux exigences techniques et environnementales fixées par l'ONF.

- Débroussaillage entreprise Philip
- Terrassement entreprise Pellet

Ces travaux s'inscrivent dans une politique proactive de gestion forestière et de lutte contre les incendies, alliant sécurité, durabilité et respect du paysage. Ils contribuent à la résilience du territoire face aux risques croissants liés au changement climatique.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date même du jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit. Si les délais ont été dépassés vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser la situation. Le recensement citoyen est obligatoire et indispensable pour participer à la JDC, la journée défense et citoyenneté. Pour faire votre recensement, vous avez deux possibilités : vous rendre dans votre Mairie ou sur le site service-public.fr. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est valable jusqu'à 18 ans. La certification de la JDC est quant à elle indispensable pour se présenter à n'importe quel examen (permis de conduire, Brevet, Bacalauréat, Cap ...). Pour tous renseignements supplémentaires rendez-vous sur le site : www.defense.gouv.fr/jdc



DÉMATÉRIALISATION - URBANISME

Infos sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

Pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, se connecter sur <https://ideau.atreal.fr> depuis le site de la Commune, en cliquant dans l'onglet « urbanisme et dématérialisation ».

DÉCLARATION DE PRÉLÈVEMENT, FORAGES, PUITES



La déclaration des ouvrages de prélèvements d'eau est obligatoire en mairie lorsque le volume prélevé est de 0 à 1 000m³ par an. Ceci concerne les prélèvements dits « domestiques » au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales. Cette obligation concerne les nouveaux et anciens ouvrages et tous types d'ouvrages : Puits-Forages-Pompages-Dérivation. Cette déclaration est importante pour mieux gérer la ressource en eau. A l'échelle du bassin versant de la Cèze et des petits affluents du Rhône, les prélèvements d'eau ne sont pas assez connus. **En déclarant votre ouvrage vous serez conforme à la réglementation.**

DÉBROUSSAILLER, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT LE FAIRE !

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies de forêts, landes et garrigues et limiter leur propagation.

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Gard, si vous êtes propriétaire de parcelles et/ou de constructions situées dans et aux abords (-200m) d'espaces boisés, de landes ou de garrigues, vous y êtes sûrement soumis. Dans ce cas les travaux de débroussaillage doivent être absolument réalisés avant le début de la saison à risque, soit pour la fin mai, afin de vous apporter la protection nécessaire en cas d'incendie.

La période idéale pour faire les gros travaux s'étend de début octobre à fin février. Les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, sont à faire au printemps (entre début mars et fin mai), après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation.

Renseignez-vous sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur le site internet de la Préfecture du Gard ou encore en mairie.

EN FORÊT OU AUX ABORDS DES FORÊTS, LES FEUX SONT INTERDITS !

Chaque année, les incendies ravagent une partie des forêts du département. La pratique du feu, dans et aux abords d'espaces boisés, forêts, landes ou garrigues, est un danger immédiat pour nos forêts et nos habitations tout au long de l'année. L'emploi du feu y est strictement prohibé et puni par la loi. Une dérogation est possible uniquement pour les travaux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ou dans le cadre d'une activité agricole ou forestière, dès lors qu'aucun moyen alternatif d'élimination de ces déchets n'est facilement accessible (déchetterie, broyeur, etc..) et après déclaration préalable en mairie. Dans tous les

cas, même avec cette dérogation, l'emploi du feu est formellement proscrit du 15 juin au 15 septembre, dans et aux abords d'espaces boisés, forêt, landes ou garrigues.

En matière de prévention des incendies, il n'y a pas de « petites » infractions ! Tout contrevenant encourt d'importantes amendes voire des poursuites pénales.

ARRÊT DU CUIVRE ET FIN DE L'ADSL

Le 31/01/2028 date à laquelle les services du réseau cuivre seront définitivement fermés sur Saint-Victor-la-Coste.

En attendant il est conseillé d'anticiper la migration sur une autre technologie plus moderne pour continuer à utiliser vos services de téléphonie et accès à internet. Pour cela prenez contact avec votre opérateur actuel pour vous faire accompagner dans vos démarches. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour tenter de vous escroquer.

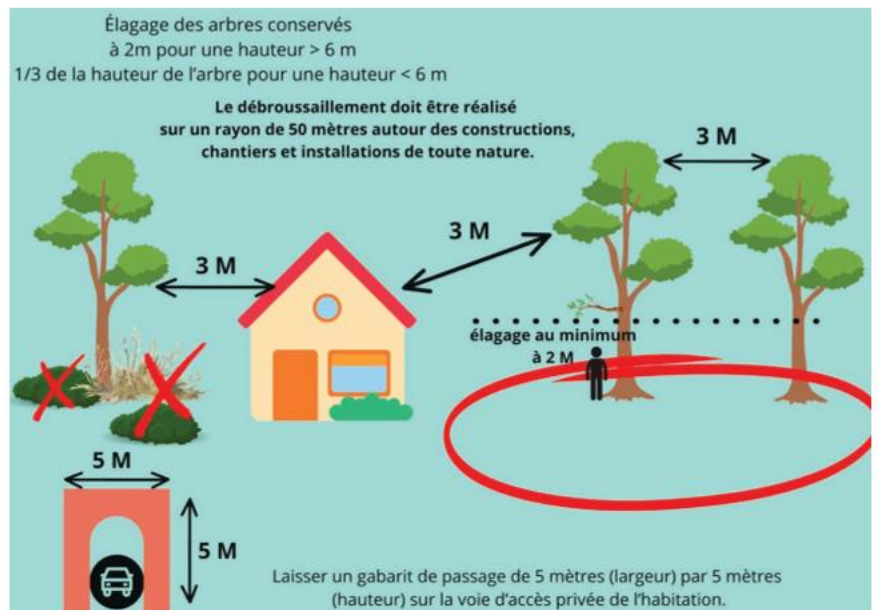
OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les propriétaires de biens immobiliers situés dans des territoires particulièrement exposés au risque d'incendie devront informer les acquéreurs et les locataires sur les obligations légales de débroussaillage (OLD). Cette mesure relève d'un décret paru le 2 mai 2024 au Journal officiel. Le décret du 29 avril 2024 met en application les articles prévus par la loi du 10 juillet 2023 relative à la prévention et la lutte contre l'intensification du risque incendie.

Il actualise la procédure d'élaboration de **l'état des risques**. Le vendeur ou le bailleur d'un bien immobilier concerné par une zone assujettie à des obligations légales de débroussaillage (OLD) a l'obligation d'informer le potentiel acquéreur ou locataire. Cette information doit avoir lieu dès l'annonce immobilière et être intégrée à l'état des risques et pollutions (ERP). Le document sera remis :

- au locataire, lors de la première visite (et annexé au bail) ;
- aux acquéreurs, lors de la première visite (et annexé à la promesse de vente, à l'acte de vente ou au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.).

Dans tous les cas, l'emploi du feu est formellement proscrit du 15 juin au 15 septembre, dans et aux abords d'espaces boisés, forêt, Landes ou garrigues. En matière de prévention des incendies, il n'y a pas de « petites » infractions ! Tout contrevenant encourt d'importantes amendes voire des poursuites pénales.



AGGLO MOBILE

L'Agglo Mobile est un service public à destination des administrés. Des agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques (CAF, MSA, CPAM, France travail, aide à la rédaction de courriers, formulaires administratifs...). Vous trouverez ce véhicule dans la cour de la mairie une ou deux fois par mois. Il est conseillé de prendre RDV au 04.66.39.65.55.

Voir planning sur le site de la commune :
www.saintvictorlacoste.com



REJOIGNEZ SAINT-VICTOR-LA-COSTE SUR PANNEAUPOCKET

Pour recevoir les dernières informations de la commune, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou consultez depuis votre ordinateur www.app.panneau.pocket.
C'est gratuit !!

LE SITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN



www.gardrhodanien.fr

Le site en accès direct : inscrire les enfants à la crèche, au centre aéré, les transports etc...

LE SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN



www.provenceoccitane.com

Vous y trouverez toutes les informations sur les diverses activités, ainsi que les rubriques découvrir, séjourner, sortir, l'agenda.

NEWSLETTER

Ne manquez rien de la vie de notre village, inscrivez-vous à notre newsletter pour rester informé des événements, actualités et initiatives locales. Allez sur le site www.saintvictorlacoste.com, notez votre adresse mail en bas de la première page d'accueil.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Texte non remis.





ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre-Medico Social de Roquemaure, tél : 04.66.82.64.30

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mardi et jeudi de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h

E-mail : mairie@saintvictorlacoste.com

PERMANENCE DU MAIRE

Uniquement sur rendez-vous

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.saintvictorlacoste.com

A consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, menus cantine, ...

LA CANTINE ET LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les réservations se font en ligne sur le portail famille (obligation de faire créer un compte à la mairie).

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située en face du tabac-presse,
elle est gratuite et ouverte à tous.

Le lundi de 9h à 11h

Le mercredi de 16h à 17h30

Le vendredi de 16h à 17h30

Juillet et Août, uniquement le lundi de 9h à 11h

Fermée pour les vacances de Noël

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est ouverte :

Lundi au vendredi matin de 9h à 11h45

Samedi matin de 9h à 10h45

Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, afficher sur vos entrées, vos noms et n° de rue.

CORRESPONDANCE DU MIDI LIBRE

Martine et Pierre DARDAILLON - Tél. : 04 66 50 08 67

Blog : saintvictorlacoste.midilibre.com

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

41 rue Marc Sagnier - 30200 Bagnols-sur-Cèze

Tél : 04 66 39 65 15 - Mail : mjd@gardrhodanien.fr

La Maison de la Justice et du Droit du Gard rhodanien ouverte à tous apporte gratuitement des conseils pour permettre l'accès au droit, l'aide aux victimes, la résolution amiable des conflits.

DÉCHETTERIE DE SARCIN

Du lundi au samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50.

Vous pouvez vous rendre à toutes les déchetteries de l'agglomération. Info déchetterie 04.66.90.58.00

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin : ordures ménagères

Mercredi matin : tri sélectif (sac jaune).

ASSISTANTES MATERNELLES

CARRENO Ludivine 04 66 89 52 48 / 06 16 27 55 23

CONTU Yannick, Paule 06 75 05 58 37

DIEU Sabine 04 66 50 21 50 / 06 68 18 53 08

FAKHRI Nadia 04 34 47 93 77

NASTRI AYME Karine 06 11 46 60 62

PERLADE Pauline 06 17 06 82 59

TEYSSOT Corinne 04 66 50 04 24



JE M'INSCRIS AU DISPOSITIF CEDRALIS

Système de communication de confiance pour informer et diffuser les alertes préfectorales, communales, etc. Pour recevoir les communiqués urgents, vous devez donner votre numéro de téléphone à la mairie.

MÉTÉO ÉLECTRIQUE

Retrouvez toutes les informations sur le site

www.monecowatt.fr

INFOS PRATIQUES

- Pour rester informé sur la situation locale de la sécheresse, consultez le site : **vigieaux.gouv.fr**

- L'application gratuite qui vous met en sécurité face aux intempéries : **myPredict**

- L'application gratuite pour rester informé en temps réel des passages sur les lignes de transport liO : **Pysae**

- Pour recevoir des alertes sms de vos lignes UGGO en cas de perturbations ou changements, inscrivez-vous sur **uggomobilite.com**

PREMIÈRE TRANCHE *Jardins familiaux*



LES JARDINS DE SAINT MARTIN



Mairie
de
Saint-Victor-la-Coste

